



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de NICE

**COMMUNE DE CLANS**  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux et le premier avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, JACOB Patrick, LAURENT Marianne, MURAZZANO Marc, RALLON Daniel, SAMPEDRO Nathalie.

Absents excusés : Mme BOUZIDI Yasmine représentée par Mme CAILLAUD Madeleine, M. PAPIER Patrick représenté par M. IPPOLITO Philippe.

Absents non excusés :

*Nb de membres : 15  
Présents : 15  
Votants : 15  
Pour : 15  
Contre :  
Abstention :*

**Délibération n° 2022-05D : Approbation des comptes de gestion (Commune et caisse des écoles)**

Le Conseil Municipal sous la présidence de M. Roger MARIA, Maire :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice de 2021 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1/Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2/Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3/Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.**  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture le 04/04/2022  
Et publication ou notification du 04/04/2022*



**Le Maire**

**Roger MARIA**